

# AB Global Strategy

## 40/60 EUR

### OBJECTIF & STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

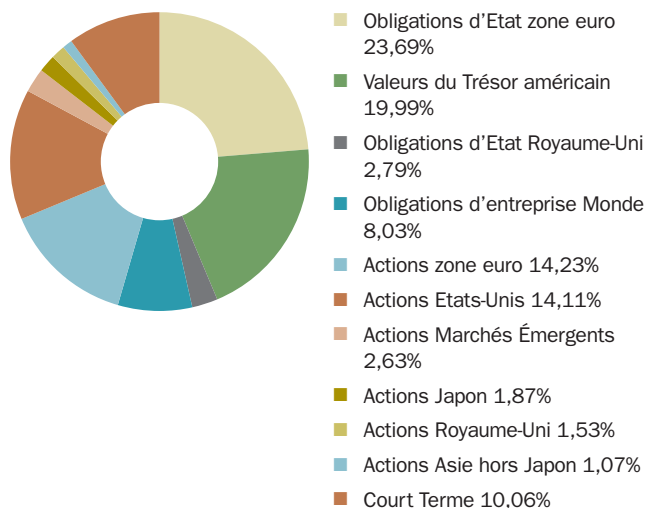
Le Portefeuille a pour objectif d'enregistrer la performance totale la plus élevée possible dans le respect de ce que le Gérant considère comme un niveau de risque raisonnable au vu de l'allocation des actifs ciblée et de la situation d'ensemble des marchés financiers.

Pour atteindre cet objectif, le Portefeuille investit sur des instruments financiers diversifiés mondiaux.

Le Gérant utilisera un mécanisme dynamique de réduction du risque qui limitera l'exposition aux actifs à risque au sein du Portefeuille en cas de conjoncture boursière extrême.

Date de lancement	30/07/2012
Devise de compartiment	EUR
Encours (€)	45,290,931
VL (€)	117,14
Gestionnaire d'investissement	AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l.
Code ISIN	LU0792967167
Bloomberg	AXA40V1:LX

### ALLOCATIONS CIBLES



À la fin du mois, le portefeuille était partiellement investi en raison de l'atténuation du risque. Le cas échéant, "Court Terme" correspond à la part du Fonds allouée à des actifs court terme en application du mécanisme de gestion de la volatilité.

Le total des chiffres est susceptible de ne pas être égal à 100% du fait d'arrondis.

Les allocations cibles sont susceptibles d'être modifiées par AB en fonction des évolutions des marchés.

### COMMENTAIRE DE GÉRANT

En décembre, les actions mondiales ont baissé et les marchés obligataires ont enregistré des performances variables, les investisseurs étant les témoins d'une volatilité extrême dans un environnement mondial plus difficile pour la croissance. Les actions ont fortement rebondi à la toute fin de l'année.

Les composantes actions ont toutes perdu du terrain durant le mois. Les composantes obligataires ont généralement progressé, à l'exception des compartiments crédit global et duration courte qui se sont inscrits en baisse. Concernant les devises, l'euro a enregistré des performances positives par rapport à la plupart des principales autres monnaies : il s'est affermi face aux dollars australien, canadien et néo-zélandais, au rand sud-africain et à la couronne norvégienne, et s'est déprécié vis-à-vis du peso mexicain (qui s'est distingué par sa fermeté durant le mois) et du yen japonais.

Les avis et opinions exprimés sont ceux d'AB à la date de rédaction du présent document (31/12/2018) et sujets à modification. AB est responsable des informations contenues dans le présent commentaire.

## PERFORMANCE ANNUALISÉE

Ce Fonds étant relativement récent, les données performance disponibles sont limitées.

	1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	DEPUIS CRÉATION
FONDS	- 5,88	- 0,89	- 0,16	- 0,33	1,34	2,49

## PERFORMANCE CUMULÉE

Ce Fonds étant relativement récent, les données performance disponibles sont limitées.

	1 MOIS	3 MOIS	A CE JOUR	1 AN	DEPUIS CRÉATION
FONDS	- 2,48	- 4,93	- 5,88	- 5,88	17,14

Source : AB : Les performances du compartiment affichées sont calculées en utilisant la valeur liquidative par part, qui est nette de commissions et considère que le produit financier est réinvesti. Les performances passées ne peuvent en aucun cas préjuger des performances à venir.

Source du taux de change : Taux WM/Reuters 4pm.

## AUTRES INFORMATIONS

Bien que nous prenions tous les soins nécessaires pour nous assurer que les données contenues dans le présent document soient correctes, quelques anomalies peuvent survenir ponctuellement. Dans une telle éventualité, nous nous efforçons de rectifier les erreurs dans les meilleurs délais. Toutefois, nous ne pourrions pas être tenus pour responsable de pertes imputables à ces anomalies dans le cas où une recommandation d'investissement se serait partiellement fondée sur les informations contenues dans le présent document.

## RISQUES LIÉS À L'INVESTISSEMENT

**Avant d'investir, il est important de comprendre les risques potentiellement liés à votre investissement. Nous vous invitons à consulter votre conseiller financier pour vous entretenir de ces risques et pour tout complément d'information relatif au contenu de ce document.**

La valeur d'un investissement peut s'apprécier ou se déprécier et les performances passées ne sont ni une indication ni une garantie quant aux résultats futurs. Certaines juridictions limitent la vente des parts des fonds AB ou entraînent des conséquences fiscales préjudiciables. Ce document est destiné exclusivement aux personnes se trouvant sous une juridiction où les fonds et les parts correspondantes sont enregistrés ou qui peuvent en toute légalité les recevoir. Avant d'investir dans des parts d'un fonds AB, il est recommandé aux investisseurs d'étudier le prospectus complet actuel, ainsi que le Document d'information clé pour l'investisseur et derniers états financiers du fonds. Des exemplaires de ces documents, y compris du dernier rapport annuel et, s'il a été publié après, du dernier rapport semi-annuel, peuvent être obtenus gratuitement auprès d'AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l., en se rendant sur le site [www.alliancebernstein.com](http://www.alliancebernstein.com) ou auprès du distributeur local dans chaque juridiction habilitée à distribuer le fonds.

**Document non contractuel à caractère commercial.** Il est fourni à titre d'information uniquement et n'est pas conçu pour servir de document d'offre ou de démarchage, ou de document de référence pour un contrat d'achat ou de vente de valeurs mobilières, de produits ou d'autres instruments, ou pour permettre à AB d'engager ou d'organiser une transaction de quelque nature qu'elle soit du fait des informations qu'il contient.

Les points de vue et opinions exprimés dans ce document s'appuient sur les prévisions internes d'AB et ne doivent pas être considérés comme une indication de l'évolution future du marché. La valeur d'un investissement peut s'apprécier ou se déprécier, et les investisseurs peuvent ne pas récupérer l'intégralité des montants investis.

Ce document est émis par AllianceBernstein Limited, 50 Berkeley Street, London W1J 8HA, société enregistrée en Angleterre sous le numéro d'immatriculation 2551144. AllianceBernstein Limited émet ce document sur autorisation et régulation de la FCA (Financial Conduct Authority – n° de référence 147956) du Royaume Uni.

© 2019 AllianceBernstein L.P.